



EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 SEPTEMBRE 2019

Election d'une représentante du Conseil municipal pour faire partie du Conseil de la Fondation d'art dramatique de Genève (Statuts de la fondation du 15 octobre 2008, art. 9 – RCM, art. 130, lettre B, alinéa e

Le Conseil municipal procède à l'élection d'une représentante au sein du Conseil de la Fondation d'art dramatique de Genève, en remplacement de M. Antoine MAULINI (Ve), démissionnaire

Est élue:

Mme Anna VAUCHER (Ve)

certifié conforme

La Secrétaire :


Fabienne Beaud

La Présidente :


Marie-Pierre Theubet